

Les 7 propositions

→ Sensibiliser le secteur privé et public à la question des aidants familiaux

1 – Communiquer auprès du secteur privé et public sur la nécessité de prendre en compte la conciliation famille/travail pour les aidants

Notamment en valorisant les expériences des entreprises via des plateformes, des guides, des colloques...

2 – Utiliser toutes les possibilités offertes par le dialogue social

On dénombre différents types d'accords dans lesquels la question des aidants peut être abordée notamment : les négociations annuelles sur les salaires et les conditions de travail, les accords égalité homme/femme, qualité de vie au travail, handicap, séniors, prévoyance, articulation des temps...

3 – Transposer des dispositifs existants sur la parentalité aux aidants

On pourrait ainsi créer, par exemple, des jours « accompagnement familial » dans la même lignée que les jours enfants malades.

4 – Ouvrir le crédit d'impôt famille pour les entreprises qui aident leurs salariés aidants

Pourquoi ne pas ouvrir le crédit d'impôt famille, qui permet une réduction d'impôt aux entreprises mettant en place des dispositifs pour leurs salariés pour concilier vie familiale/vie au travail, aux financements d'actions d'aide aux aidants salariés ?

→ Améliorer les droits des aidants familiaux

5 – Réformer les congés afin de les adapter à la diversité des besoins des aidants

Il existe aujourd'hui 3 congés pour suspendre ou réduire temporairement son activité pour s'occuper d'un proche. Mais ces dispositifs sont trop restrictifs, peu flexibles, faiblement indemnisés, voire pas du tout et ne répondent pas à la diversité des besoins. En outre, ils créent des inégalités entre les aidants en fonction de l'origine de la dépendance, de l'âge de l'aidé et des liens de parenté.

6 – Améliorer la retraite des aidants

en permettant un départ anticipé à la retraite à taux plein aux aidants familiaux et en leur accordant une majoration de la durée d'assurance vieillesse.

7 - Lancer une campagne de communication sur le droit des aidants

Les aidants sont très mal informés sur leurs droits : notamment sur les congés qui sont largement méconnus et donc sous-utilisés. Cette campagne de communication aurait aussi pour intérêt de les inciter à demander plus facilement et sans culpabiliser de l'aide quand ils en ont besoin.

